

**COLONNE DE L'ENTREPRENEUR**

—La Commission du Havre recevra jusqu'à demain matin à 10 heures des soumissions pour l'ouverture d'un chenal de 150' de largeur à travers la glace depuis l'eau claire en bas de la ville jusqu'en face de la Douane ; ainsi que pour l'évidage de l'avant-bassin des Docks Louise.

—A sa dernière séance, le Conseil de Ville a adjugé les contrats suivants :

A F. Turcotte & Cie, les bottes d'été de la Police à raison de \$3.20 la paire, et à défaut d'acceptation à la maison Jos. Gilbert à raison de \$3.50.

A la maison Z. Pâquet les uniformes en serge de la Police à \$10.47 par tête, et le pantalon en drap à \$5.22 la pièce.

A E. M. Tardivel, fourniture des numéros de cochers et autres, soit 5,757 numéros à raison de \$200 pour le tout, plus 15c. pour chaque numéro additionnel avec cuir, ou 10c. sans cuir.

—Vandry & Matte ont récemment terminé la plomberie et l'appareil de chauffage à l'eau chaude, avec fournaise au bois de leur composition, chez M. Nap. Picher, grand négociant de St-Raymond. M. Picher a une véritable installation de ville ; ses magasins offrent une enfilade de comptoirs de 87 pieds de profondeur sur une largeur variant de 29 à 35 pieds, et les caves, de même grandeur, ont 7' de hauteur. Avec ses frères, dont un est établi à Ste-Anne La Pérade et les deux autres à St-Basile, il fait un commerce très étendu, comprenant plusieurs moulins à scie et à carder.

—Un club vient de se former à la Haute-Ville pour ouvrir un gymnase. On y remarque les noms les plus en vue du quartier. Une couple de cent membres se sont déjà inscrits. Le local choisi est l'ancien St-Georges Hall, rue Collins, en arrière de l'Hôtel-Victoria dont il fait partie. Les architectes Tanguay & Vallée ont fait les plans des restaurations assez considérables à faire subir à l'immeuble, qui avait beaucoup souffert de l'incendie du Victoria l'an dernier. C'est un bâtiment spacieux de 80' x 30' environ, à 3 étages. Au 1er, qui a 16' de hauteur, sera le Jeu de quilles, à 4 allées ; au 2e, le Billard, et une salle de lecture ; au 3e, le Gymnase avec bains, toilette, bureau du secrétaire, etc. Les travaux, enduits, menuiserie, peinture, se feront à la journée.

—Les travaux de la Chapelle Manrèse, adjugés ces jours-ci, sont partagés entre les entrepreneurs suivants : Elz. St-Pierre, menuiserie, L. Larose, enduits ; M. Rigali, ornementation en plâtre ; peinture et dorure, Jos. Gauthier & Frère. Architectes : Tanguay & Vallée.

—Les ouvriers de J. Gauthier & Frère ont terminé mardi le vernissage de la façade menuiserie de la section de la Police dans le nouvel Hôtel-de-Ville, qui sera la première occupée.

—La Banque Nationale, vu l'état prospère de sa succursale à St-François de Beauce, et pour accomplir la promesse faite à ses nombreux clients de cette région, veut de faire l'acquisition d'un terrain situé dans le village au centre des affaires et doit y ériger, prochainement, ses bureaux ainsi que la résidence du gérant.

—Permis de construction enregistrés à l'Hôtel-de-Ville :

Entrepreneur E. T. Nesbitt, propr. Mme Clapham, installation de bureaux rue Port Dauphin. Coût \$500. Délai 1er mai.

Entrpr. E. Matte, propr. C. Lenghan, 57 rue St-Claire. Coût probable \$250. Délai 15 jours.

**LE DURCISSEMENT DU PLATRE**

Le journal la *Semaine du bâtiment* apporte une intéressante note sur les procédés employés pour obtenir le durcissement du plâtre, problème courant pour les architectes et les entrepreneurs. Il en décrit deux qui donnent, paraît-il, de bons résultats usuels.

Le premier consiste à mélanger six parties de plâtre avec une partie de chaux grasse récemment éteinte et finement tamisée.

On emploie ce mélange comme le plâtre ordinaire ; puis on imbibe l'objet confectionné en plâtre d'une solution d'un sulfate quelconque à base précipitable, par la chaux et à base insoluble : le sulfate de fer ou le sulfate de zinc.

M. Maillon, de Lyon, a obtenu un résultat encore supérieur par un mélange de magnésie convenablement préparée avec le plâtre mis en œuvre.

Voici les deux manières d'opérer qu'il indique :

On calcine les pierres magnésiennes (dolomies ou magnésites) à une chaleur suffisante pour l'évaporation de l'acide carbonique (couleur rouge) ; on pulvérise de suite cette magnésie rendue caustique et on la tamise à finesse impalpable—autant que possible—on la mélange dans des proportions de 15 à 30 0,0 avec du plâtre, et on gâche le tout avec de l'eau simple ; on moule ou l'on façonne, et l'objet étant sec, on l'imbibé d'une solution contenant de 20 à 30 0,0 de sulfate de zinc.

La solution, en ce cas, ne peut pénétrer à fond le mélange.

Si l'on veut que le durcissement soit parfait dans toute l'épaisseur de l'objet, on opère comme il suit.

On gâche le mélange de plâtre et de magnésie directement avec une solution de sulfate de zinc, mais celle-ci un peu moins concentrée que précédemment ; on emploie tout de suite la matière, on moule ou l'on façonne, et le produit obtenu devient, une fois sec, d'une dureté " telle qu'une pointe de fer ne puisse l'entamer." La blancheur de la matière ne laisse rien à désirer avec le sulfate de zinc ; mais si l'on veut une " couleur de bois ", il suffit de remplacer le sulfate de zinc par le sulfate de fer ; des frictions d'huile de lin cuite donneront ensuite à la surface ainsi colorée un ton plus ou moins foncé.

On peut, autrement, faire des imitations de marbre, en colorant une partie du mélange pendant le gâchage et en le mélangeant avec art à la partie restée blanche.

Enfin, le poli s'obtient tout simplement en coulant le mélange en des moules garnis de plaques de zinc bien plané ou, mieux encore, de verre.

Les vernis n'est pas à recommander : il ne pénètre pas assez le mélange et le détériore, en écaillant la surface.

Deux conditions sont nécessaires à la réussite de l'opération ; il faut que la magnésie soit exempte de silice et calcinée très régulièrement ; ce qui ne s'obtient

qu'au moyen des fours à gaz, à sole, fours Siemens ou Schwaundorf.

Le mètre cube du mélange de plâtre et de magnésie coûte de 150 à 200 francs environ, suivant la proportion du mélange.

**ACTES OFFICIELS**

Les lots 727 à 743 inclusivement de Charlesbourg et les lots 700 et 704 du village d'Auvergne seront à partir du 1er juillet prochain annexés à Beauport pour les fins scolaires.

La partie ouest du canton Dumas est aussi annexée pour les mêmes fins à la municipalité de St-Jean (Saguenay).

La C. M. B. A., de Brooklyn, et l'ordre canadien des Forestiers, de Brantford, Ont., demandent l'autorisation de faire des opérations dans la province de Québec.

La Montréal Consumptives' sanitarium Association, demande ses lettres patentes. Capital \$30,000. Requêteurs : Wm. Strachan, J. G. Reid, H. L. Putnam, H. C. Teffer, W. B. Stephens, D. L. Lockerby, J. R. Fair.

La Cie des Carrieres de granit de Whitton a reçu ses lettres-patentes. Capital \$50,000. Actionnaires : Sénateur J. Bolduc, Dr G. H. Lacourcière ; R. H. Pope, M. P. ; L. I. Frchette, M. P. ; Dr W. Trudeau, de Fall-River ; D. Alfred Roy de New Bedford, Mass.

Une partie du territoire de La Madeleine (Gaspé), 7 milles de front sur 9 de profondeur sur le littoral du fleuve à l'est de Grande-Rivière, est érigée en municipalité scolaire distincte sous le nom de Manche d'Épée.

JOB! JOB! JOB!—Environ 50 doz chapeaux pour hommes, garçons et enfants à \$3 la doz. Aussi 300 habillements à être sacrifiés.—Ed. Bélanger & Cie, 29 rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec.

**Avis de Faillite**

Dans l'affaire de

G. Wm. BUDDS,

Québec—Insolvable.

Des soumissions seront reçues par le soussigné à son bureau, jusqu'au 7 avril 1896, à 3h. p.m., pour l'achat du roulant et des crédits du susdit failli, savoir :

- 1o. Le roulant, chevaux, voitures d'été et d'hiver, robes de carnoles, etc., etc., s'élevant à \$2,137.95
- 2o. Les crédits d'après liste, s'élevant à 570.75

Les soumissions devront être faites pour chaque item séparément à tant dans la piastre aux prix et chiffres mentionnés dans l'inventaire et la liste des crédits.

Conditions de paiement " Comptant " L'inventaire et la liste des crédits sont visibles au bureau du curateur.

Le roulant sera visible à la cour du failli au No 115 rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, lundi le 6 avril 1896.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

GEO. DARVEAU,

Bureau : 244, rue St-Joseph.

Curateur.

Québec, 31 mars 1896.